

Monsieur le Directeur Général,

Nous revenons vers vous dans le cadre du nettoyage et de l'entretien de la résidence Glück dans le quartier de la Reynerie. Nous avons sollicité un rendez-vous avec M. , Responsable d'agence afin de voir ensemble les points à améliorer pour que nous, locataires, nous puissions vivre dans un environnement correct, tant du point de vue de la sûreté que de l'hygiène. Celui-ci nous a proposé de nous retrouver le Jeudi 10 Juin sur place.

Le jour du rendez-vous, nous étions une dizaine de locataires de Glück, et 4 agents des Chalets.

Dès le début, nous avons été très surpris du ton employé de suite par M. et Mme , qui se sont emportés et ont été irrespectueux envers nous. Nous avons assisté à une agressivité et un acharnement ainsi qu'à des paroles déplacées.

A la plupart de nos demandes de nettoyage et de réparations, ils nous ont dit qu'il n'en était pas question « *puisque l'immeuble va être démolit* ». Par exemple quand nous avons voulu savoir pourquoi les vitres des halls menant aux ascenseurs étaient laissées en noir, il nous a été répondu que c'était une décision des Chalets, et qu'ils n'avaient pas à tenir compte de notre avis. Si M.

nous avait demandé notre avis au préalable, nous aurions pu lui dire que peindre ces vitres en noir était une mauvaise idée : non seulement cela rend l'atmosphère encore plus pesante, mais en plus cela aide les dealers à se cacher du regard public.

Pour notre part, nous avons patiemment expliqué que pour l'instant tous les problèmes liés à l'éventuelle démolition n'étaient pas réglés, et que surtout, l'immeuble est toujours habité par les locataires. Le bailleur se doit de continuer à assurer l'hygiène et la tranquillité tant que des locataires sont sur place. Pour notre part, nous assurons notre partie du contrat en réglant nos charges. Nous avons rappelé à plusieurs reprises que notre rendez-vous portait sur les questions de l'hygiène et de la sécurité de l'immeubles, et non pas sur son devenir, question qui n'est pas de la compétence des Chalets et qui reste en suspens d'un point de vue légal.

Nous regrettons sincèrement qu'au lieu du dialogue que nous attendions avec vos agents, nous ayons été traités avec agressivité et violence.

Nous déplorons que les responsables de l'équipe des Chalets venue à notre rencontre aient été dans l'état d'esprit de « régler des comptes » avec les locataires plutôt que de régler des problèmes quotidiens, qui sont de leur responsabilité.

Monsieur le Directeur Général des Chalets, nous nous adressons directement à vous car nous espérons que vos équipes reviendront vers nous dans un état d'esprit de dialogue et de compréhension de nos situations qui ne sont pas toujours faciles.

Veillez agréer nos sincères salutations.

L'Assemblée d'Habitants de Reynerie.

PS : copie de ce courrier est envoyé à M. et à Mme .